

Granville

Les écoliers d'Anne-Frank retenus pour le parlement des enfants

OUEST-FRANCE.FR | lundi 9 avril 2018

309 mots



Les CM2 avec les élus, responsables pédagogiques et l'inspecteur de l'académie, dans l'école Anne-Frank. - Crédit Fabien Jouatel

La proposition de loi des CM1-CM2 de l'école Anne-Frank, à Saint-Pair-sur-Mer (Manche), autour de la sauvegarde des abeilles est retenue pour participer au Parlement des enfants, à l'Assemblée nationale. La bonne nouvelle est venue de l'inspecteur de l'Éducation nationale et du député, ce lundi 9 avril 2018.

Les écoliers de CM1-CM2 de Saint-Pair-sur-Mer ont planché et rendu leur proposition de loi, dans le cadre du 22^e Parlement des enfants. Le projet vise « à sauvegarder les abeilles et à leur offrir un espace de vie adapté et durable ».

Quatre articles de loi ont été rédigés, incitant notamment les communes « à favoriser la plantation d'essences locales et mellifères pour couvrir en quantité suffisante les besoins alimentaires des abeilles ». Autre article autour des regroupements de communes de plus de 20 000 habitants qui devront « posséder au moins un rucher, de préférence pédagogique ».

Le frelon asiatique est désormais « déclaré nuisible de catégorie 1 et fait l'objet d'un plan national d'éradication ». Enfin, le dernier article mentionne que le miel issu du rucher pédagogique « soit proposé à table en restauration scolaire comme alternative au sucre ».

Les Saint-Pairais, grands gagnants de l'académie de Caen

Cette proposition est donc arrivée première du jury *académique*, à Caen, pour représenter la Normandie au 22^e Parlement des enfants.

Autre bonne nouvelle, [Bertrand Sorre](#) accueillera la soixantaine de CM1-CM2 concernés au Palais Bourbon, le 29 mai. « Un mardi, jour des questions au gouvernement », précise le député.

Sur la vingtaine de propositions encore en lice, un jury national à l'Assemblée nationale en retiendra quatre. « Ce sera alors aux élèves de voter pour celle qu'ils jugent la meilleure », explique Philippe Guichoux. Encore un peu de patience donc, pour connaître le grand gagnant, qui sera désigné fin mai.

Fabien JOUATEL.